



**Centre de Formation en
Entreprise et Récupération**

3724, des Églises
Lévis (Québec) G6X 1X4
Téléphone : 418 834-2489 poste 22801 - Télécopieur : 418 832-5326
Courriel : cfer@csnavigateurs.qc.ca - Site Internet : www.cfernavigateurs.ca



ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement 2024-2025

Réunion du 4 décembre 2024 à 19h au local F-13 du CFER des Navigateurs

1. Accueil et mot de bienvenue

Madame Nancy Nolin remercie tous les membres du CÉ présents et dit que c'est une réunion un petit peu particulière puisqu'elle va la présider en visioconférence.

2. Vérification des présences et quorum

Présents :
Mme Karine Lapointe
Mme Christine Mercier
Mme Nancy Nolin – en visioconférence
Mme Stéphanie Chabot
Mme Josée Doucet
Mme Claudie Ferland
Mme Sabrina Roberge
Mme Suzie Thiboutot- substitut

Également présents :

Mme Sonia Bédard, directrice
M. Robert Giroux, directeur adjoint
Mme Gnima Sambou, agente de bureau

Mme Gnima Sambou agit à titre de secrétaire de la séance.

Absentes :

Mme Sarah-Eve Tremblay
Mme Mélanie Bouchard

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour 

Mme Nancy Nolin lit l'ordre du jour.

II EST PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie Chabot
D'adopter l'ordre du jour tel que proposé

RÉSOLUTION
CE-24-25-09

ADOPTÉE à l'unanimité

6. Période de questions du public

Il n'y a pas de questions du public.

7. Suivi à la rencontre du 25 septembre

7.1 Remboursement des frais de déplacement

On distribue les formulaires de frais de déplacement et M. Robert Giroux dit que comme à chaque année, on demande aux membres du CÉ de le remplir en cours d'année et de le donner lors de la dernière séance du CÉ.

7.2 Vidéo CFER et transition

Monsieur Giroux dit que cette année, nous avons un comité de transition mis en place avec les écoles de premier cycle. On a des classes CISA avec de grandes difficultés d'adaptation à l'Horizon et à L'Aubier. Pour ces élèves, c'était difficile de partir d'une classe de souvent de 4 ou 5 élèves avec un éducateur et un enseignant, et d'arriver dans une grosse classe au CFER, qui compte entre 15 et 25 élèves. Des rencontres ont été organisées et l'objectif était de faire en sorte que les milieux nous connaissent et sachent comment préparer les élèves. Nous voulons préparer une transition entre leur école et le CFER. Cette année, on va déjà commencer de leur parler du CFER dès le mois de décembre. Lors d'une rencontre de comité avec les autres directions, M. Robert Giroux dit qu'il a suggéré l'idée qu'il serait également pertinent de faire cette transition avec les classes CPC et la classe langage. L'objectif étant encore une fois de mieux préparer les jeunes et les parents. Une vidéo a été faite par le Centre de services et elle a été visionnée par les membres du CÉ. M. Robert Giroux termine en disant que cette vidéo va être envoyée aux écoles pour que les directions puissent la regarder et se donner une idée de ce qui se fait au CFER.

8. Consultations-Décisions-Adoptions-Approbatons

8.1 Approbation des sorties et activités éducatives et du voyage

- **Visite CFER de Victoriaville – CFER 1, le 15 janvier 25, payée dans le fonds 4**
- **Quilles et Cinéma Lido – CFER 2, le 19 décembre, payée dans le fonds 9**
- **Dîner de Noël – CFER 1, le 20 décembre**
- **Dîner de Noël – CFER 3, le 17 décembre**
- **Dîner de Noël – CFER 2, le 20 décembre**

Pour le voyage, cette année les élèves vont à Montréal car les prix à Boston sont trop chers. Montréal a été choisi afin d'inclure des activités intéressantes : Centre des sciences de Montréal, Saute-Mouton, la Ronde, Mont-Royal, rue Ste-Catherine, Vieux port et d'autres attraits touristiques. Le montant pour le voyage est autour de 600 \$ pour 2 nuits.

II EST PROPOSÉ PAR Mme Karine Lapointe
D'approuver les sorties et activités culturelles

8.3 Organisation des COSP (2025-2026)

M. Robert Giroux explique avoir reçu la demande de commencer le déploiement des COSP (Contenus en Orientation Scolaire et Professionnelle) en 2024-2025. Ces contenus sont traités selon trois axes :

- axe connaissance de soi
- axe du monde scolaire
- axe connaissance du monde du travail.

M. Giroux fait la demande d'approuver que le CFER planifie l'organisation des COSP en 2024-2025 afin de commencer le déploiement à l'automne 2025. Il faut noter qu'au CFER, il y a beaucoup de choses qui sont déjà vues. Il y a des contenus à tous les niveaux (CF1-CF2-CF3). Nous avons demandé au Centre de services d'attendre une année afin de nous laisser le temps de faire notre planification annuelle sur trois ans.

Mme Stéphanie Chabot prend la parole en disant que les contenus sont effectivement sur 3 ans et c'est un complément aux services d'orientation et ce sont des contenus qui doivent être donnés en classe par les enseignants. En janvier, une rencontre va avoir lieu avec les Services éducatif.

Mme Sonia Bédard précise qu'il y a beaucoup de contenus qui sont prescrits par le ministère. Ce qu'on veut au CFER, c'est un contenu adapté. Mme Bédard explique qu'avant, les COPS, on parlait des écoles orientantes.

II EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Nolin

D'approuver la proposition de l'organisation des COSP, soit de planifier le contenu des COSP en 2024-2025 pour ensuite commencer le déploiement à l'automne 2025.

RÉSOLUTION
CE-24-25-14

APPROUVÉE à l'unanimité

8.4 Programme institutionnel (Normes et modalités)

M. Robert Giroux dit que cette année, beaucoup de travaux ont été faits à l'Esle pour être capable de montrer comment on procède à l'évaluation au niveau des compétences dans toutes les matières et dans tous les niveaux. Du côté du CFER, nous avons le programme institutionnel qui explique ce qu'est le CFER, quels sont les différentes matières qui sont enseignées, qu'est-ce qui fait que l'élève va passer d'un niveau à un autre (de CFER1 à CFER2, ensuite de CFER2 à CFER3). Nous n'avons pas l'obligation d'aller dans le pointu, mais surtout d'insister sur nos missions, nos visions et nos valeurs, notre clientèle ciblée.

Mme Sabrina Roberge dit qu'il faut également ajouter « l'implication citoyenne » et le « Kit de survie »

Monsieur Robert Giroux lit le document et énumère les différentes matières enseignées au CFER et par niveau, CFER1, CFER2, CFER3. Il insiste sur le fait que pour avoir la certification, l'élève doit avoir fait les 900 heures en 3^e année FMS, avoir réussi les deux compétences au niveau de son stage et avoir réussi les matières préparation à l'exercice du métier semi-spécialise et préparation au marché du travail. C'est la norme pour avoir la certification.

Au CFER, on ne scolarise pas les élèves sur cinq ou six ans, c'est un programme sur 3 ans. Exceptionnellement, il peut y avoir des élèves qui reprennent leur année.

pour expliquer aux élèves les métiers de Menuiserie-Charpenterie, pose de systèmes intérieurs, Peinture, Toiture, etc. Demain, on va aller visiter l'école hôtelière de la Capitale avec des élèves ciblés. On prépare les élèves pour les stages d'un jour pour 2025 et élèves d'un jour et ça va bien. En début octobre, il y a eu plein d'activités avec les CFER1 et CFER2 sur la connaissance de soi. Ensuite, il y a eu des rencontres individuelles. Dans les dernières semaines, on va commencer les élèves d'un jour. On note que les élèves ont un réel intérêt et une motivation incroyable. En janvier, il y aura des rencontres pour préparer les élèves de CFER2. On se questionne sur ce qu'on peut faire comme parent ? Madame Stéphanie Chabot répond en disant qu'il faut surtout écouter son enfant et aller dans le sens de ce qu'il veut.

9.2 Formation pour les membres du conseil d'établissement

On va vérifier avec Mme Bouchard lors de la prochaine séance du CÉ si elle a suivi cette formation.

10. Mot de la direction

Monsieur Robert Giroux dit que nous avons eu un gros début d'année avec les CFER1. Avec cette clientèle, on parle de civisme et de comportement. On travaille là-dessus et il va y avoir beaucoup de travail à faire. On va continuer à travailler fort avec tous les moyens qu'on a. M. Robert Giroux termine en disant qu'il est très heureux de voir comment les gens sont impliqués. Il y a de la bienveillance et du positif.

Mme Sonia Bédard dit qu'elle va dans la même lignée que M. Robert Giroux en soulignant tout le travail exceptionnel de l'équipe qui prend tous les moyens pour que tout se passe bien. Au niveau du langage et de la gestion de la colère, il faut porter une attention particulière avec ceux qui ont un vécu.

Mme Sonia Bédard termine en disant qu'elle est très fière, BRAVO et merci aux parents d'être là!

11. Affaires diverses

Il n'y a pas d'affaires diverses

12. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sabrina Roberge

De lever la séance du conseil à 20h52.

RÉSOLUTION
CE-24-25-16

ADOPTÉE à l'unanimité



Nancy Nolin
Présidente



Gnima Sambou
Secrétaire